

**AFFAIRES SOCIALES &
FORMATION
PROFESSIONNELLE**

Date : 21/01/13

N° Affaires sociales : 07.13

**BREVE SOCIALE
REGIME FRAIS DE SANTE HCR : DECISIONS PRISES EN 2012**

Afin d'améliorer le régime frais de santé mis en place par l'accord de branche du 6 octobre 2010, qui vous a été présenté par circulaire des Affaires sociales n° 33.10 du 30/12/12, la Commission Paritaire de Pilotage a pris certaines mesures en 2012 que nous vous communiquons en annexe de la présente circulaire.

Nous vous rappelons que vous pouvez obtenir plus de renseignements sur le régime de frais de santé auprès des contacts suivants :

- Pour les questions liées au règlement de vos cotisations : votre assureur (Malakoff Médéric, Groupe Mornay, Groupe Audiens)
- Pour les questions liées au règlement des prestations, aux affiliations, au changement de situation d'un salarié, ... : GPS
 - ✓ GPS
 - Site internet : www.gpam.fr
 - Adresse mail : gestion@gpam.fr
 - Fax : 02.54.95.90.96
 - Téléphone : 02.54.88.38.10
 - Adresse postale : GPS - 41207 ROMORANTIN CEDEX
- Numéro vert HCR Santé (du lundi au vendredi de 9h à 18h) : 0800 427 001
- Site internet de HCR Santé : www.hcrsante.fr (vous y trouverez notamment un document questions / réponses).